DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Togo | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Page d'identité du passeport (en scan ou photo ou copie) :**
- Il s'agit de la page du passeport avec votre date de naissance, numéro de passeport etc.
- Le passeport doit être signé et**valide au moins 6 mois après la sortie prévue**du pays.
- Il est conseillé d'avoir un passeport de bonne qualité avec au moins 2 pages vierges face à face.
- Pour que votre e-visa soit délivré par les autorités sans retard, merci de nous transmettre une bonne qualité **toutes les informations sur la page de passeport doivent être lisibles**.

☑ **1 Photo d'identité couleur (en scan-couleur ou photo ou copie) :**
- Aux normes françaises, sur fond clair.
- De bonne qualité.

☑ **1 Fiche simplifiée d'informations (en scan-couleur ou photo ou copie) disponible en document à télécharger ci-joint :**
- À imprimer, remplir et nous transmettre.
- Ces informations nous permettront de demander votre e-visa.
- **Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez indiquer vos informations dans votre email d'envoi des documents.**

☑ **1 Justificatif d'hébergement, au choix :**

• 1 Réservation d'hôtel nominative indiquant le nom et prénom du voyageur, les dates du séjour au Togo, le nom et l'adresse de l'hôtel.

OU si vous visitez un proche :

• 1 Attestation d'hébergement nominative, qui doit OBLIGATOIREMENT :
- être **rédigée, délivrée, signée et tamponnée par la MAIRIE**de la commune de l'hébergeant, sur papier à en-tête de la mairie (les attestation de préfecture ou autre administration ne sont pas acceptées).
- comporter une **adresse complète de l'hébergeant** détaillant la maison, la rue, le quartier, la ville.
- comporter les dates de séjour.
- comporter le nom, prénom et**téléphone** de l'hébergeant.

☑ **1 Confirmation des vols A/R avec nom et prénom :**
ou 1 attestation d'agence de voyage tamponnée et signée, indiquant les vols A/R et le nom et prénom du voyageur.

☑ ***Information pour entrer au Togo (pas à fournir pour le visa) :*** Pour entrer au Togo, il est obligatoire de présenter, en plus de son

passeport et visa, un carnet international de vaccination comportant la mention du vaccin contre la fièvre jaune.